ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections municipales

Question écrite n° 60081

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'intérieur de lui faire connaître, pour chaque département, le nombre d'élus devenus ou redevenus maires de leur commune à la suite des élections municipales de 1995, qui ne se sont pas représentés aux élections municipales qui viennent d'avoir lieu, quelle qu'en soit la raison.

Texte de la réponse

Sur les 2 587 maires en fonction avant le renouvellement général des conseils municipaux des communes de 3 500 habitants et plus, 2 142 soit 82,8 % étaient candidats aux élections municipales des 11 et 18 mars 2001. Le détail par département est donné par le tableau ci-après. La statistique équivalente pour les maires des autres communes n'est pas possible. En effet, l'article L. 264 du code électoral limite l'obligation de déclaration de candidature pour chaque tour de scrutin aux seules communes de 3 500 habitants et plus. (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60081
Rubrique : Élections et référendums
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2218
Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4713